

CRÈMES SOLAIRES

Le soleil arrive enfin!
 Pour bien profiter du plein air, il faut se protéger des rayons UV.
 Venez voir notre vaste sélection de crèmes solaires et d'après-soleil.
 Écran physique ou chimique ?
 Sécuritaire pour le corail ?
 Le meilleur FPS pour les enfants ?
 Notre équipe se fera un plaisir de répondre à vos questions !

Clinique Santé
 François Alarie
 Ludovic Alarie

VENEZ NOUS VOIR !
418 287-5732



Depuis 1983

Le **TD** d'union DU NORD

www.journaltdn.ca

Vol.44, no 10, 26 mai 2026

Prix de l'AMECQ 2012 et 2013 - Média écrit communautaire pour deux années consécutives

FESP

fesp.tuxedobillet.com



Visites minières

ArcelorMittal

Venez découvrir notre monde de géants!

C'est un rendez-vous dès le 17 juin

Réservez dès maintenant au 1 855 - FERMONT (337-6668)

En collaboration avec




2\$ PLUS TAXES
 Cornet à la vanille

2.19\$ PLUS TAXES
 Coupe glacée au choix



Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Dans les restaurants McDonald's du Canada participants. La disponibilité des produits varie d'un restaurant à l'autre. © 2026, McDonald's



Pages
3 et 4

page
5 Ville de Fermont
 Un nouvel hôtel de ville

pages
6 et 7 Terres publiques
 Difficultés de location d'un bail

page
9 Conférence
 François Lambert à Fermont

Cancer Fermont

À la suite du grand événement du souper de crabe du 25 avril dernier, nous tenons à dire un *gros merci* à notre partenaire officiel, ArcelorMittal, ainsi qu'à ces partenaires impliqués.

Nous voulons également souligner et remercier tous les acteurs de cette activité bénéfique, tous les bénévoles, les responsables du bar et de la cuisine et la Maison des jeunes pour leur excellent travail.

Sans oublier de mentionner notre gratitude et nos sincères remerciements à la communauté et à tous les bénéficiaires qui étaient présents.

À l'an prochain!
Samedi 24 avril
2027



Mille fois merci pour le défi

Joan se rase ta tête

« Vous, mes guerriers rasés, avez ma gratitude pour votre dévouement envers les malades. Vous êtes le cœur de l'évènement. Vous m'avez épaté encore une fois. Merci de me faire revivre une expérience aussi valorisante! »

Revin xxx

Remerciements aux participants.

Merci à nos précieux commanditaires :

Merci aux collaborateurs et collaboratrices bénévoles :

- Barbrière : Cynthia Henri
- Barbier : Dany Chantal
- Véronique Grenier, DJ
- Pigment Design Solutions
- Lynda Raiche, graphiste
- Liette Bastien • Lyne Lévesque
- Micheline Lepage
- Marlène Rioux



AÉROPORT DE WABUSH

Des enjeux opérationnels ravivent le débat sur sa gouvernance



Journaliste

ÉRIC CYR

L'aéroport régional de Wabush, une infrastructure stratégique pour le Labrador Ouest et la ville voisine de Fermont au Québec, a récemment fait face à des défis opérationnels qui relancent les discussions à Ottawa sur son mode de gestion et, plus largement, sur l'avenir des petits aéroports régionaux au Canada. Exploité par le gouvernement fédéral par l'entremise de Transports Canada, cet aérodrome constitue un maillon essentiel de la mobilité dans cette région isolée où les alternatives terrestres et ferroviaires demeurent limitées. Il assure notamment le transport de passagers, de travailleurs miniers et de patients nécessitant des transports médicaux urgents.

Perturbations opérationnelles

Au cours des dernières années, l'aéroport a connu plusieurs épisodes de perturbations préoccupantes. Des enjeux liés à la conformité de certains équipements, notamment en matière de services de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs, ont occasionné des interruptions temporaires ou des limitations du service aérien. À cela s'ajoutent des contraintes climatiques fréquentes dans le Nord, qui compliquent l'entretien des pistes et la régularité des vols. Ces dérèglements ont eu des effets directs sur la population locale. Dans une région où l'avion représente souvent le seul moyen rapide de déplacement, toute interruption se traduit par des retards dans des soins médicaux, des dérangements dans l'approvisionnement et des impacts sur les activités minières, un pilier économique du secteur.

Modèle de gestion remis en question

Ces difficultés alimentent un débat plus large sur la gestion des infrastructures aéroportuaires régionales au Canada. Le modèle actuel, dans lequel plusieurs petits aéroports sont administrés par le gouvernement fédéral, est de plus en plus questionné par le gouvernement de Mark Carney en raison de ses coûts d'exploitation et de la complexité de maintenir des services dans des zones peu densément peuplées. Dans ce contexte, certaines réflexions politiques évoquent la possibilité de revoir les structures de gouvernance. Parmi les scénarios discutés figurent des partenariats public-privé, un transfert de ges-

tion à des instances régionales ou encore une implication accrue d'opérateurs privés dans l'exploitation quotidienne. Des débats plus larges sur l'optimisation des actifs fédéraux, parfois associés

Un avenir incertain pour l'aéroport de Wabush.

à des orientations politiques fédérales actuelles et futures, incluent également la question des infrastructures nordiques. Toutefois, aucune décision officielle n'a été annoncée spécifiquement concernant l'aéroport de Wabush.

Enjeux économiques et sociaux majeurs

Toute évolution vers une forme de privatisation ou de transfert de gestion soulève des préoccupations importantes dans la région. Les acteurs socio-économiques

locaux craignent notamment une augmentation du coût des billets d'avion, une réduction des services jugés non rentables et une priorisation accrue des besoins industriels au détriment des services essentiels comme les évacuations médicales. À l'inverse, certains observateurs fédéraux estiment qu'un modèle de gestion différent pourrait hypothétiquement permettre d'accélérer les investissements nécessaires à la modernisation des infrastructures et d'améliorer la réactivité opérationnelle alors que les intervenants régionaux craignent que celui-ci soit une fausse « piste » éphémère qui puisse coïncider avec un sous-financement et un délaissement du service local.

Infrastructure essentielle pour une région isolée

Au-delà des considérations économiques et politiques,

l'aéroport de Wabush demeure avant tout une infrastructure vitale pour le Labrador Ouest et la communauté voisine de Fermont. Son rôle dépasse largement le transport aérien commercial : il constitue un outil de désenclavement, de sécurité sanitaire et de soutien aux activités industrielles. Dans un contexte où les besoins de la région sont élevés et les contraintes opérationnelles importantes, l'équilibre entre efficacité économique et service public continuera d'alimenter les discussions et de susciter les passions.

Sur la photo, l'aéroport de Wabush au Labrador sera-t-il cédé éventuellement par le gouvernement Carney au secteur privé ou est-ce que cela soulèverait une levée de boucliers ?

AÉROPORT DE WABUSH

Subrepticement en route vers une privatisation ?

La députée de Côte-Nord-Kawawachikamach-Nitassinan, Marilène Gill, du Bloc québécois, s'interroge au sujet d'un projet de loi discret et nébuleux destiné à obtenir furtivement des renseignements de la part des administrations aéroportuaires. Il appert que le gouvernement fédéral pourrait avoir l'intention inavouée de privatiser en douce l'aéroport régional de Wabush au Labrador qui assure également le service aérien pour Fermont au Québec.

ÉRIC CYR

La députée nord-côtière se demande si Ottawa veut faire de l'argent rapide avec les aéroports qui relèvent du ministère des Transports du Canada et a dénoncé, le 13 mai 2026, l'intention sour-

noise du gouvernement Carney de déposer, de façon discrète, un projet de loi qui constituerait une première étape inavouée visant à privatiser certains aéroports qui appartiennent à Transports Canada, ce qui pourrait toucher six aéroports de sa circonscription en plus de l'aéroport régional de Wabush,

situé au Labrador, qui dessert aussi la Côte-Nord. « Dans la mise à jour économique déposée le 28 avril, on peut lire que 'le gouvernement analyse des possibilités d'exploiter la valeur des aéroports pour investir dans la croissance à long terme du Canada, notamment par des modes de propriété différents'.



Sur la photo, l'aéroport de Wabush au Labrador pourrait éventuellement être privatisé ou délaissé.

Cela signifie qu'il fait l'inventaire pour savoir combien de revenus la vente de certains aéroports pourrait engendrer plutôt que de faire l'inventaire des besoins des citoyens et d'y répondre », explique Mme Gill.

Scénario dramatique pour la région

« Quelles seront les conséquences pour la population des régions dites éloignées et pour les citoyens de communautés souvent enclavées, dont les besoins essentiels, la sécurité et l'économie dépendent du transport aérien, si le gouvernement se départit de ses aéroports ? On le sait, le privé vise à maximiser les profits. Alors qui voudra acquérir un aéroport qui génère peu, ou pas, de profits, en plus d'être obligé d'investir dans son entretien et sa réfection ? Je crains que le gouvernement Carney ait déjà dans ses cartons l'objectif de mettre en catimini la clé dans la porte de certains aéroports », confie la députée nord-côtière.

« Voilà pourquoi je veux des réponses maintenant sur les intentions réelles des libéraux derrière ce projet de loi. J'ai d'ailleurs demandé une rencontre au cabinet du ministre des Transports, Steven MacKinnon. Il faut absolument sensibiliser le ministre aux impacts nocifs de la vente de ces actifs pour faire un coup d'argent rapidement au lieu de créer de la richesse pour mieux soutenir nos communautés, où qu'elles soient. On a besoin de connaître la liste des aéroports détenus par Transport Canada qui seront exclus d'un tel projet de vente, car ils ne pourraient pas être viables dans un système privatisé ni intéresser des investisseurs. Si le gouvernement Carney se débarrasse de nos aéroports, ça peut bien paraître dans son bilan artificiellement gonflé, mais un gouvernement responsable ne peut pas gérer ses actifs à la petite semaine en mettant en péril des communautés », conclut la députée bloquiste.

Une idée originale du journal

Le Trait d'Union DU NORD

JEU DE CHARADE

CONCOURS

PROCHAIN INDICE ET NOUVEAUX CADEAUX

DANS L'ÉDITION DU 9 JUIN AVEC L'ÉNIGME N°4

« Suivez-nous sur Facebook pour la suite ainsi que dans les pages du journal pour connaître les prix et les gagnants. Vous entendrez des rappels sur les ondes de la radio CFMF 103,1 »

Nous vous invitons à jouer au jeu jusqu'à la fin et à multiplier vos chances de gagner le gros prix final !

Sur 7 mois • 1 énigme par mois • 1 tirage par énigme = 7 tirages
6 énigmes + la charade = 6 participations cumulatives pour la grande finale.
Valeur approximative totale en cadeau : 1 600 \$

MRC de CANIAPISCAU

Une subvention de 1 600 \$ a été offerte dans le cadre du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et de la MRC de Caniapiscau.

Consignes et règles du jeu de charade.



NOUVELLE MAIRIE

La Ville de Fermont achète un immeuble

La Ville de Fermont procédera à l'achat de l'ancien bâtiment de la Caisse Desjardins des Travailleuses et Travailleurs unis de Fermont, qui appartient actuellement à l'entreprise Construction & Expertise PG, pour un montant de près de 1,5 million de dollars, incluant le coût pour reconfigurer les espaces de bureaux, afin de le transformer en nouvel hôtel de ville. Le financement a été puisé dans le fonds de roulement de la municipalité et devrait être remboursé sur une période de dix ans.

ÉRIC CYR

L'administration municipale précédente avait pourtant choisi de ne pas utiliser son droit de préemption sur l'édifice de l'institution bancaire qu'elle aurait pu acquérir à un prix moindre à l'époque où elle a délaissé son comptoir de services, permettant ainsi aux contribuables fermontois d'économiser un bon montant d'argent. Après avoir pris connaissance de l'offre d'achat faite par Construction & Expertise PG, le conseil municipal avait à ce moment décidé de ne pas se procurer la bâtisse située au 100, rue de l'Hématite, tel que le lui permettait cet outil intégré en juin 2022 au *Code municipal du Québec* et à la *Loi sur les cités et les villes* et dont le coût grimpera inévitablement après les modifications et les rénovations qui devront être effectuées pour

accueillir les nouveaux bureaux des employés municipaux. Pourtant l'administration municipale dirigée alors par le maire Martin St-Laurent, souhaitant éviter les situations où un bien immobilier représentant un intérêt pour la municipalité aurait pu être vendu à un tiers sans qu'elle en soit préalablement informée, avait manifesté son intention d'avoir recours à son droit de préemption dans le cas de cette propriété immobilière locale qui appartenait alors à Desjardins et aurait pu décider de l'obtenir à un prix plus intéressant. L'Hôtel de Ville avait finalement retiré son droit de préférence stratégique lui permettant d'égaliser l'offre d'achat soumise au propriétaire pour la vente de l'ancienne succursale bancaire pour lequel la municipalité avait indiqué vouloir exercer ce droit. En ce qui concerne le droit prioritaire de la Ville de devenir acquéreur

du bâtiment qui abritait le point de service local de Desjardins, l'ancien maire St-Laurent avait confié que celui-ci a été abandonné au bénéfice du seul soumissionnaire, Construction & Expertise PG.

Les études commandées par la mairie concernant l'ancien emplacement anticipé pour la construction d'un nouvel hôtel de ville qui aurait été situé en face du bureau d'information touristique ne serviront donc pas puisque le lieu prévu a été modifié. Selon le directeur général de la Ville de Fermont, Claude Gagné, les montants investis dans ces analyses n'auront cependant pas été en vain puisque celles-ci auront permis de mieux évaluer cette possibilité qui n'a finalement pas été retenue en raison notamment du coût onéreux du projet qui s'élèverait à 17 M \$ selon les

estimations préliminaires de la firme spécialisée en architecture. « Malgré la confirmation d'une subvention de 6,5 M \$ consentie par le gouvernement du Québec [dont les fonds auraient été seulement disponibles en 2029] et une contribution financière d'ArcelorMittal [250 000 \$] pour la construction de nouveaux bureaux pour la MRC et la Ville, le prix était trop élevé pour justifier ce choix et la municipalité a donc retenu une option qui répond mieux au budget qu'il est possible d'y consacrer en prenant en considération les finances publiques. » Ce dernier explique qu'il fallait prendre une décision irrévocable afin de permettre aux promoteurs du Centre de la petite enfance (CPE) Le Mur-mûr de finalement entreprendre les travaux de réaménagement des anciens locaux administratifs de la MRC et de la Ville dans le mur-écran pour les transformer

en nouveau CPE. « Cet endroit est bien situé. À premier abord, l'espace peut sembler exigu, mais une fois reconfiguré, incluant l'ajout d'un bureau pour le maire, l'environnement de travail devrait être adéquat », conclut M. Gagné, qui fait ressortir que l'un des avantages de ce site est que les terrains attenants appartiennent à la Ville et donc cela offre la possibilité d'un agrandissement éventuel si nécessaire et l'intégration limitrophe de nouveaux bureaux de la MRC qui pourraient peut-être potentiellement se greffer dans le secteur. Avant de finaliser l'achat, la Ville a exprimé ses besoins en espaces de bureaux à Expertise PG qui a accepté de réaliser certains travaux d'aménagement intérieur rapidement et d'en inclure le coût dans le prix de vente. La transaction devrait être officialisée sous peu par un acte notarié.



Sur la photo, l'édifice qui va accueillir les nouveaux bureaux municipaux.

Suivez les activités et la production du journal sur  Visitez le site internet au journaltdn.ca 

Le Trait d'Union DU NORD
www.journaltdn.ca

Trait-union Nord 279-0810

Au service de l'information de proximité

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

 **GROUPTECH**

- Location de chambres meublées tout inclus pour travailleurs
- Location de blocs sanitaires et roulottes de chantier

100, rue Bertrand, Fermont (Qc) G0G 1J0
Téléphone : 418 766-0222
Courriel : lhudon@grouptech.ca

TERRES PUBLIQUES

Difficultés relatives à la location d'un bail

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Caniapiscau, qui englobe Fermont et Schefferville, occupe une vaste superficie. Cependant, il est actuellement très difficile pour les résidents de se procurer un bail de villégiature sur une terre publique et les demandes d'utilisation d'un espace s'accumulent sans obtenir de réponse favorable, ce qui suscite des frustrations.

ÉRIC CYR

Une partie du phénomène réside dans le fait qu'il existe des intérêts divergents dans la concertation des intérêts territoriaux par-

tagés entre la population locale, la MRC ainsi que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et leurs partenaires ministériels. La MRC offre à la population la possibilité d'obtenir, sur la base du premier

requérant, des emplacements de villégiature privés situés sur les terres du domaine de l'État dans la région administrative de la Côte-Nord. Ces terrains, d'une superficie d'environ 4 000 mètres carrés, sont offerts en location



Nouveauté en salle à manger


Two Seasons Inn

L'hospitalité du Labrador à son meilleur !



Le Two Seasons Inn c'est un accueil et un professionnalisme exceptionnels.

<p>Nos chambres spacieuses offrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> Literie haut de gamme. Équipement moderne et diverses commodités. Internet sans-fil gratuit. Air climatisé. 	<p>Le Two Seasons Inn comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bar. Salle d'exercice.
--	---

 **Two Seasons Inn**

Que vous soyez en vacances ou en voyage d'affaires, le Two Seasons Inn saura rendre votre séjour mémorable.

709 944-2661
www.twoseasonsinn.ca

96, Avalon Drive,
Labrador City, NL
A2V 2K5

par bail renouvelable annuellement. Le loyer annuel minimum est révisable selon les modalités prévues au Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État. Des frais non remboursables d'ouverture de dossier sont exigés ainsi que des frais d'administration lors de l'émission du bail. Selon le préposé à l'urbanisme en territoire non organisé pour la MRC, Simon Gagné : « En ce moment, le MRNF veut refaçonner les modalités d'émission des droits fonciers et il y a un réel effort de consultations des intérêts territoriaux de la Côte-Nord qui sont partagés par plusieurs partis, mais les demandes locales persistent ».

Unicité nord-côtière

En ce qui concerne le cadre légal et les « Lignes directrices

pour le développement de la villégiature sur les terres du domaine de l'État » concernant la location de baux de villégiature, notamment pour la construction de chalets sur le territoire de la MRC, le MRNF explique que la Côte-Nord est la seule région au Québec où il est possible de faire une demande pour obtenir un bail de villégiature au premier requérant. Les citoyens peuvent faire une demande de location ou d'achat pour acquérir un terrain situé sur le territoire public qui n'est pas encore sous bail. « Les demandes reçues au premier requérant sont analysées à la pièce afin de valider la conformité de l'emplacement demandé aux différentes normes applicables. Le MRNF procède également à une consultation des ministères, organismes et communautés autochtones afin d'obtenir leurs avis et préoccupa-



ESTHÉTIQUE & ÉLECTROLYSE

180, rue le Carrefour
Fermont

418 631-5507
NOUVEAU NUMÉRO

Votre clinique de beauté depuis 15 ans.

tions sur l'emplacement demandé et, s'il y a lieu, mettre en place des ajustements », confie le Service des affaires publiques et des communications stratégiques à la direction des communications du MRNF qui précise qu'il est également possible d'émettre des baux de villégiature privée dans la MRC grâce à une sélection aléatoire comme c'est le cas pour les autres régions du Québec. « Pour ce type de bail, les emplacements sont déterminés au préalable, planifiés et analysés en lots et la délivrance des baux se fait par tirage au sort. Le processus d'analyse et de consultation des partenaires vise à effectuer une mise en valeur du territoire public harmonieuse et respectueuse de l'environnement. »

Plusieurs citoyens de la région ont soumis une demande d'utilisation du territoire public à des fins récréatives et leurs requêtes sont demeurées vaines pour la majorité des requérants qui n'ont pas obtenu de baux. À cela, le Ministère répond : « Certains secteurs sont de plus en plus demandés pour obtenir un bail de villégiature. Le MRNF et certaines MRC de la Côte-Nord qui en sont délégataires ont donc convenu de privilégier une planification globale du développement de la villégiature en concertation avec le milieu régional pour ces secteurs plutôt qu'un développement à la pièce qui exige des analyses et des consultations individuelles. Dans le cadre de l'analyse des demandes d'utilisation du territoire public, le MRNF doit prendre en considération l'information issue des consultations des partenaires

qu'elle soit de nature culturelle, environnementale ou faunique et, s'il y a lieu, d'apporter des ajustements, au besoin. »

Le MRNF, qui travaille en collaboration avec les MRC délégataires afin de planifier un développement harmonieux et responsable des terres de l'État, a adopté à l'automne 2024 des « Lignes directrices pour le développement de la villégiature sur les terres du domaine de l'État » afin de favoriser la conciliation et l'harmonisation des usages sur le territoire. En voici les quatre grands principes :

- La prévisibilité du développement de la villégiature sur les terres du domaine de l'État (TDE) ;
- L'harmonisation des interventions en matière d'utilisation et de gestion des TDE et des ressources ;
- L'équité en matière d'accès aux TDE ainsi qu'à leurs ressources pour tous ;
- La préservation de l'environnement et de la qualité du milieu.

BAUX DE VILLÉGIATURE

Tarification en vigueur pour Caniapiscau

Le montant des loyers annuels à déboursier pour les locataires des baux de villégiature et d'abris sommaires est revu annuellement. Le gouvernement du Québec a décrété, le 12 novembre 2025, une augmentation superficielle à l'augmentation des loyers annuels habituelle du 1er janvier de chaque année. Cette deuxième augmentation, étalée sur les trois prochaines années, verra le loyer minimum de ces baux augmenter à nouveau à compter du 1er avril des années correspondantes, donc jusqu'à 2028. On parle ici des augmentations des loyers minimaux, mais on voit comme à l'habitude également une augmentation des autres frais d'administration rattachés à la gestion des baux. La MRC de Caniapiscau facture ceux-ci au minimum prescrit par le Règlement sur la vente, la location et l'octroi des droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État. En date du 1er janvier 2026, le loyer annuel minimum des baux de villégiature s'élève à 395 \$, celui des abris sommaires à 232 \$. Après les hausses, ces montants atteindront 404 \$ et 238 \$. À ces montants, il faut ajouter les taxes.

6 juin 2026

Partout au Québec **5 à 17 ans**

Encouragez-les et visitez les kiosques!

À Fermont, ça se passe au
2e étage du mur-écran!
De 10h à 14h!

Venez encourager les jeunes entrepreneurs lors de
La Grande journée des petits entrepreneurs!

12 entreprises - 18 jeunes entrepreneurs

- Alimentation
- Fabrication artisanale
- Créations originales
- Services et idées innovantes

Passez visiter les kiosques, échanger avec les jeunes entrepreneurs et encourager l'achat local!

SPÉCIALITÉS
DÉBOSSÉLAGE ET PEINTURE
Vente et installation de pare-brise

Richard Corbin, propriétaire
100, rue Bertrand - C.P. 1618
Fermont (Qc) G0G 1J0
richard_corbin1952@hotmail.com
Tél. : **418 287-3444**

La Carrosse-rit enr.

Marché des petits entrepreneurs fermontois est organisé par :

MRC de CANIAPISCAU
Fermont • Schefferville

Merci à nos partenaires principaux !

Desjardins
 Hamster
 CAIN LAMARRE
 WebSelfie

ARCELORMITTAL

Un record historique sans précédent

ArcelorMittal Exploitation minière Canada (AMEM) a été condamnée par la Cour du Québec à payer une peine historique record de 100 millions de dollars après avoir été reconnue coupable d'avoir enfreint la Loi sur les pêches en plus de devoir rembourser près de 250 000 \$ au ministère de l'Environnement et du Changement climatique du Canada (ECCC) pour les frais d'enquête relatifs à ces accusations. Cette amende est la plus importante jamais imposée au pays en vertu de cette loi fédérale selon le Service des poursuites pénales du Canada.

ÉRIC CYR

La sanction qui a été imposée est reliée à une centaine de transgressions relatives au fait que la société « a illégalement immergé, rejeté, ou permis le rejet de substances nocives dans des

eaux où vivent des poissons » durant près d'une décennie. L'entreprise, qui a plaidé coupable à la totalité des cent chefs d'accusation, devra payer 1 M \$ par infraction pour un total de 100 M \$. Ces violations sont survenues au complexe minier de Mont-Wright

et à la mine de fer de Fire Lake de 2014 à 2022. Ce jugement constitue un sommet inégalé dans l'histoire du Canada. Le tribunal a de plus obligé la minière à produire un plan d'action détaillé de gestion de ses effluents et à le remettre au ministère fédéral d'ici



Sur la photo, l'entrée du complexe minier de Mont-Wright à proximité de Fermont.

la mi-février 2027.

Le directeur des poursuites pénales du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC), George Dolhai, a réaffirmé la fermeté de l'institution gouvernementale par rapport à la criminalité environnementale en soulignant que cette importante pénalité historique sert de message de dissuasion collective à l'échelle nationale. Ce dernier a déclaré que le dossier solide de la Couronne, dont l'enquête a commencé en 2018, a mené à une reconnaissance de culpabilité et que les pollueurs doivent être tenus responsables des infractions commises par leur négligence.

ArcelorMittal qui a reconnu ses torts a réagi par voie de communiqué au règlement intervenu avec Environnement et Changement climatique Canada au sujet de ses façons de faire de l'époque en matière de gestion des eaux à ses sites d'opérations minières de Mont-Wright et de Fire Lake, le 15 mai 2026, en indiquant que plus de 400 M \$ a été investi depuis dans de vastes infrastructures permanentes de contrôle et de traitement de l'eau qui ont été conçues pour répondre aux enjeux environnementaux et opérationnels en matière de gestion de l'eau tant sur les sites miniers qu'en périphérie de ceux-ci. « Selon les termes de ce règlement, ArcelorMittal Exploitation minière Canada paiera la somme de 100 millions de dollars canadiens en rapport avec des événements survenus entre 2014 et 2022 en lien avec l'interprétation et l'application du *Règlement sur les effluents des mines de métaux et de diamants* et de la *Loi sur les pêches*, telles qu'elles étaient en vigueur durant la période visée. » La presque totalité

de ce montant sera versée au Fonds pour dommages à l'environnement, un programme du gouvernement du Canada. « Les accusations étaient relatives à des rejets non autorisés par les opérations d'AMEM de matières en suspension et, dans certains cas, à la présence de nickel et de zinc, mais d'aucun produit chimique nocif. Il faut noter que 96 % des infractions pour lesquelles ArcelorMittal a plaidé coupable sont survenues en 2018 ou avant ».

Selon le président et chef de la direction d'AMEM, Mapi Mobwano, le règlement conclu marque la fin de ce chapitre. « Nous nous engageons à améliorer la performance environnementale de nos activités. La plupart des problèmes liés à cette plainte remontent à huit ans ou plus, et depuis lors, nous avons investi 400 millions de dollars canadiens pour améliorer la gestion de l'eau sur le site. Cela comprend, entre autres projets, les 162 millions de dollars canadiens investis à Mont-Wright pour la construction de l'usine de traitement de l'eau Nipi, ainsi qu'un réseau de fossés collecteurs d'eaux de ruissellement. Je suis convaincu que les mesures que nous avons prises permettront d'éviter de telles situations à l'avenir. »

Certains groupes environnementaux dénoncent les pratiques actuelles de l'industrie puisque les minières réalisent elles-mêmes leur échantillonnage et déclarent leurs propres contraventions alors que les inspecteurs gouvernementaux se présentent rarement sur les sites miniers et préviennent les entreprises de leur venue avant leur déplacement.

Promotion Fête des Pères

Le **Trail** **D'union**
DU NORD
Votre journal local depuis 1983 !

Pour l'occasion de la fête des Pères nous donnons le rabais membre corporatif aux non membres, soit **15%** à l'achat de publicité.

(Sur les formats publicitaires de 1/3, 1/2 page et plus grand)

Annoncez dans votre journal vos promotions, vos offres de produits et services, vos offres d'emplois ou encore vos activités à venir.

Réservez votre espace dès maintenant !

Pour l'édition du
mardi 9 juin.

Délais :
Au plus tard le 28 mai

À l'attention de :
Lynda
à journaltdn@gmail.com

Offre non échangeable et ne peut être jumelée à aucune autre offre.



CONFÉRENCE

François Lambert à Fermont

La Chambre de commerce de Fermont a organisé un souper-conférence en compagnie du communicateur et entrepreneur François Lambert à la Salle Aurora, le 9 mai 2026. L'investisseur reconnu pour son franc-parler et son style direct a présenté à 90 participants sa conférence « En affaires, il n'y a pas de plan B » dans laquelle il a partagé son parcours entrepreneurial parsemé d'anecdotes ainsi que de ses meilleurs conseils pour réussir dans le milieu économique.

ÉRIC CYR

Originaire de Montréal et diplômé en administration de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), le conférencier, qui a développé très tôt un intérêt pour l'autonomie financière et les affaires, a abordé différents sujets tels que la raison pour laquelle il est devenu entrepreneur, le leadership, le management, le marketing, les partenaires d'affaires et la transparence.

François Lambert a grandi dans un

milieu modeste, ce qui a fortement influencé sa vision de l'entrepreneuriat et du travail. « La raison ne suit pas la passion. Ce n'est pas un sacrifice d'être dans les affaires, mais si vous n'aimez pas la résolution de problèmes, ne vous lancez pas dans ce domaine. Je n'ai aucun talent dans rien, mais je travaille fort. On apprend des leçons de vie », explique celui qui a entrepris plusieurs projets avant de connaître un succès important dans le secteur des centres d'appels et des logiciels de communication.



Sur la photo, François Lambert (au centre), la directrice générale de la Chambre de commerce de Fermont, Véronique Dumais (à sa gauche) et des membres du conseil d'administration après la conférence.

Au tournant des années 2000, il cofonde les entreprises technologiques Aheeva et Atelka spécialisées dans les services à la clientèle et les solutions de télécommunications. La seconde entreprise qui emploie à son apogée des milliers d'employés répartis dans plusieurs provinces devient rapidement l'un des plus importants réseaux de centres d'appels au Canada avant d'être vendue en 2012. Ce succès financier qui lui permet de diversifier ses investissements constitue un tremplin dans sa carrière et lui permet d'investir dans différents secteurs.

Après cette réussite, François Lambert s'oriente davantage vers l'agriculture et il amorce des projets

agricoles axés sur les produits du terroir québécois. C'est alors qu'il est reconnu pour son parcours dans l'agroalimentaire après s'être établi sur une ferme en Montérégie où il conçoit plusieurs productions artisanales, notamment dans les secteurs des aliments transformés, du miel et du sirop d'érable. Il se consacre à son entreprise François Lambert. One qui commercialise des produits alimentaires et agricoles. « Pour être avant-gardiste, il faut être à l'écoute des gens et trouver ce qu'ils aiment afin de les rendre heureux. Ça prend un produit qui leur plaît et il faut s'attarder aux détails. L'important c'est la perception. Les consommateurs achètent une histoire. Lorsqu'un client aime un produit, il

en devient un ambassadeur. », conclut l'homme d'affaires.

Le grand public a découvert davantage François Lambert grâce à sa participation aux émissions de télé-réalité, *Big Brother Célébrités*, *Un souper presque parfait* et *Dans l'œil du dragon*, où il agit comme investisseur auprès d'entrepreneurs émergents. Il est également auteur et chroniqueur sur différentes plateformes médiatiques notamment en tant qu'animateur de balados portant sur l'économie, l'entrepreneuriat et les finances personnelles. À travers ses conférences, il encourage l'entrepreneuriat, l'innovation, la discipline financière et la persévérance en affaires.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

5 juin

En cette journée spéciale, rappelons l'importance de protéger notre planète.

Portons attention à notre planète le 5 juin et toute l'année !

Un comité environnemental est actuellement en création et a besoin de vous pour faire avancer des initiatives concrètes.

N'hésitez pas à nous contacter.

ENSEMBLE, POSONS DES GESTES QUI FONT UNE DIFFÉRENCE !

ABONNEZ-VOUS À LA MESSAGERIE TEXTE

PROCÉDURE :

- Ajoutez à vos contacts le 32323
- Envoyez un message texto au 32323 en indiquant 5778 ou SL5778.

Vous serez alors automatiquement inscrit ! SANS FRAIS.

Adhérez à la page Facebook et au site internet des Métallos.

Téléphone :
1 855 663-3334 et
1 855 663-5755



VILLE DE FERMONT

Un déficit de 2,3 M \$ en 2024 malgré d'importants investissements

La Ville de Fermont a terminé l'exercice financier 2024 dans le rouge avec un déficit annuel de fonctionnement de 2,3 millions de dollars (M \$) sur un budget de plus de 24 M \$, comparativement à un déficit beaucoup plus modeste de près de 249 000 \$ en 2023, selon le rapport financier dévoilé par l'administration municipale le 30 avril 2026. Les chiffres témoignent néanmoins d'une détérioration importante de la situation financière de la municipalité et ces résultats traduisent une pression importante sur sa trésorerie malgré un niveau élevé d'investissements.

ÉRIC CYR

Les revenus totaux de la Ville de Fermont ont atteint un peu plus de 24,2 millions de dollars en 2024, en hausse par rapport aux 23,4 M \$ enregistrés l'année précédente. Les taxes municipales demeurent la principale source de revenus avec près de 17,9 M \$. Les transferts gouvernementaux se sont élevés à environ 2,85 M \$ tandis que les services rendus ont généré plus de 1,4 M \$.

Du côté des dépenses, les charges totales ont grimpé à 26,6 millions de dollars. Les secteurs des loisirs et de la culture, du transport ainsi que de l'administration générale figurent parmi les postes budgétaires les plus importants. Les dépenses en loisirs et culture ont dépassé 6,2 M \$ alors que celles liées au transport ont atteint plus de 5,4 M \$.

L'année 2024 a également été marquée par d'importants investissements dans les infrastructures municipales. La Ville a injecté plus de 13,2 millions de dollars dans ses immobilisations corporelles, notamment pour les routes, les bâtiments et différents équipements municipaux. Ces investissements ont toutefois eu un impact significatif sur la situation financière globale de la municipalité. Les actifs financiers nets, qui affichaient un surplus de 3,6 M \$ en 2023, présentent désormais une dette nette de 8,3 M \$ à la fin de 2024.

Selon le directeur général (DG) de la Ville de Fermont, Claude Gagné, la période de 2024 a été passablement occupée : « Il faut considérer la conception et la construction de la rue de LaSalle pour accueillir les logements abordables, le remplacement des ponceaux sur la rue Duchesneau, la rénovation du plateau d'athlétisme, l'aménagement du site du nouveau parc industriel. Bref, après plusieurs années de surplus budgétaire, nous avons connu un déficit 'conjoncturel'. Il aurait probablement été préférable de financer certains projets sur une plus longue échéance tels que celui de la rue de LaSalle », explique l'administrateur municipal qui envisage d'orienter les futurs investissements pour d'éventuels développements grâce à des emprunts à long terme pour éviter de contracter de nouveaux déficits. « La vente de terrains comme ceux du nouveau parc industriel et des rues de LaSalle, du Parc et du Quartz va contribuer à améliorer les soldes budgétaires des prochaines années », confie M. Gagné qui a l'intention d'ajuster le tir. Le maire de Fermont, Patrick Lacerte, assure pour sa part que le nouveau conseil municipal travaille activement à améliorer les choses et à rétablir la situation.

La trésorerie de la Ville a aussi fortement diminué au cours de l'exercice. Les liquidités et équivalents de trésorerie sont passés de 10 millions de dollars à environ 1,5 M \$ en un an. Malgré cette situation, la dette à long terme de la municipalité a légèrement

diminué pour s'établir à environ 20,8 M \$, comparativement à 21,8 M \$ en 2023.

Le rapport des auditeurs indépendants de la firme Raymond Chabot Grant Thornton contient toutefois une opinion avec réserve. Les auditeurs soulignent notamment que la Ville n'a pas encore évalué ni comptabilisé certaines obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, contrairement aux normes comptables du secteur public.

Les auditeurs mentionnent également une problématique comptable antérieure liée à l'inventaire des stocks observée lors des exercices précédents, ce qui affecte la comparabilité de certaines données financières. Le rapport fait aussi état d'un redressement comptable rétroactif concernant les propriétés destinées à la revente. Cette correction a entraîné une diminution de près de 991 000 \$ de l'excédent accumulé de la Ville pour l'exercice précédent. Par ailleurs, la municipalité demeure engagée dans plusieurs obligations contractuelles évaluées à plus de 2,1 millions de dollars pour les prochaines années, notamment en matière de location d'équipement, d'entretien et de services professionnels.

Malgré un contexte financier plus difficile, la valeur nette des immobilisations municipales a poursuivi sa progression pour atteindre plus de 78,6 M \$ à la fin de l'exercice 2024.



Comité des usagers du CISSS Côte-Nord secteur Fermont

Pour information ou autre demande composez le : **418 287-3280** poste 712309

Les directives médicales anticipées (DMA)

Les DMA sont une forme d'expression des volontés de soins en prévision de l'inaptitude à consentir à des soins. Cela consiste en un écrit par lequel une personne consent ou refuse des soins à l'avance au cas où elle deviendrait inapte à consentir à des soins cliniques précis.



VOL DE VOITURE

Six conseils pour prévenir ce crime



Le vol de voiture demeure un fléau au pays. Même si vous avez une assurance auto pour vous protéger, vous pouvez prendre quelques mesures simples afin de prévenir le risque de vol. Le fait de rendre votre véhicule plus difficile d'accès et moins attrayant pour les personnes malveillantes peut grandement contribuer à protéger votre automobile et son contenu.

Voici six conseils des experts automobiles pour vous aider à réduire les risques de vol :

Sécurisez votre véhicule en tout temps

Prenez toujours le soin d'arrêter le moteur et d'emporter vos clés ou votre télécommande, même lors d'un arrêt bref, et assurez-vous que toutes les portières sont verrouillées et que les fenêtres sont bien fermées pour réduire le nombre de points d'accès qui permettraient de voler votre véhicule. Il est aussi recommandé de garder les objets de valeur hors de la vue et d'éviter de laisser dans l'habitacle les titres de propriété ou

d'autres documents personnels pour réduire le risque d'introduction par effraction et de fraude à l'identité.

Stationnez-vous dans un endroit sécuritaire

Choisissez des endroits bien éclairés où votre automobile est visible ou stationnez dans un garage, lorsque c'est possible. Dans la rue, garez-vous entre deux véhicules et activez le frein de secours afin que votre voiture soit plus difficile à remorquer ou à cibler. Si l'avant du véhicule pointe vers une pente descendante, tournez ses roues vers la bordure de la route. S'il pointe vers une pente ascendante, tournez-les plutôt vers la rue.

Protégez votre système d'accès sans clé

Des personnes malveillantes peuvent utiliser un appareil qui amplifie le signal de votre télécommande afin de déverrouiller, de démarrer et de voler votre véhicule. Pour éviter que cela se produise, rangez votre télécommande loin des portes et des fenêtres ou placez-la dans un étui de Faraday pour bloquer son signal.

Ajoutez des couches de protection pour que votre véhicule soit plus difficile à voler

Combiner des mesures antivol – comme une barre de verrouillage du volant, un système d'alarme ou un

dispositif de repérage ou d'immobilisation – accroît la protection et rend votre véhicule moins intéressant pour quiconque envisagerait de le voler. Au Canada, selon votre lieu de résidence, installer un système de repérage ou un dispositif antivol approuvé pourrait aussi vous donner droit à un rabais sur votre prime d'assurance auto.

Envisagez la gravure du NIV

Faire graver le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) sur ses vitres et ses principales composantes rend votre voiture et ses pièces plus difficiles à revendre. Cette mesure peut diminuer sa valeur aux yeux

des personnes malveillantes et agir comme un moyen de dissuasion à long terme.

Installez des luminaires détecteurs de mouvement ou un système de vidéosurveillance à la maison

Ajouter des luminaires détecteurs de mouvement ou des caméras de sécurité domiciliaire à l'endroit où vous garez votre véhicule peut décourager le vol et rendre toute activité suspecte plus facile à remarquer. Il suffit de quelques habitudes pratiques pour protéger votre automobile et votre tranquillité d'esprit.

Leditionnouvelles.com

HEURES D'OUVERTURE

☎ (844) 521-5147

LUNDI AU JEUDI
8H00 À 11H30 ET 12H30 À 16H

SOUTIEN TECHNIQUE
POSTE 100
SERVICE À LA CLIENTÈLE
POSTE 110

EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE
POSTE 200

Diffusionfermont

info@diffusionfermont.ca

Service des loisirs et de la culture



HORAIRE DÉTAILLÉ DE LA PISCINE 13 AVRIL AU 7 JUIN 2026

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
BAIN COMBINÉ 9H00 À 10H00	CPE 8H30 À 11H30	BAIN COMBINÉ 9H00 À 10H00		BAIN ADAPTÉ 9H00 À 10H00	PRÉSCO 1 9H00 À 9H30	PARENT ENFANT 9H00 À 9H30	BAIN POUR TOUS 9H15 À 11H15
BAIN ADAPTÉ 10H15 À 11H15		FADOQ 10H15 À 11H15		PARENT ENFANT 10H45 À 11H15	PRÉSCO 2 9H45 À 10H15	PRÉSCO 4 9H45 À 10H15	
		BAIN COMBINÉ 11H45 À 12H45		BAIN COMBINÉ 11H45 À 12H45	PRÉSCO 2 10H00 À 10H30	PRÉSCO 3 10H30 À 11H00	BAIN EN LONGUEUR 11H30 À 12H30
					BAIN POUR TOUS 13H00 À 15H00		
					BAIN ADAPTÉ 15H15 À 16H15		
NAGEUR 3 16H00 À 16H45	NAGEUR 5 ET 6 16H00 À 16H45	BORÉAL 16H00 À 18H00	NAGEUR 2 16H00 À 16H45	BORÉAL 16H00 À 18H00	BAIN COMBINÉ 17H00 À 18H00		
NAGEUR 4 17H00 À 17H45	PRÉSCOLAIRE 4 ET 5 17H00 À 17H30		JEUNE SAUVETEUR INITIÉ ET AVERTI 17 H 00 À 18 H 00				
BAIN COMBINÉ 18H30 À 20H00	NAGEUR 1 ET 2 17H15 À 17H45			BAIN POUR TOUS 18H15 À 19H45	BAIN POUR TOUS 18H15 À 20H00		BAIN COMBINÉ 18H00 À 20H00
	BAIN COMBINÉ 20H00 À 21H30		BAIN COMBINÉ 20H00 À 21H30	BAIN COMBINÉ 20H00 À 21H00			

BAIN COMBINÉ : 3 CORRIDORS DE NAGE EN COHABITATION AVEC LE BAIN POUR TOUS

COURS DE PISCINE DE LA VILLE DE FERMONT ** INSCRIPTIONS REQUISES**

LOCATION DE LA PISCINE MUNICIPALE

LOCATION RÉGULIÈRE
1 HEURE - 75.00 \$

LOCATION POUR FÊTE D'ENFANTS
1 HEURE - 90.00 \$

(DONT 25 MINUTES D'ANIMATION)

(PLUSIEURS THÈMES DE DISPONIBLES)

Pour réservation
418-287-5471



ACTIVITÉS AU CLUB DE BOXE

SESSION DE PRINTEMPS 2026 (FIN MARS À DÉBUT JUIN)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
ENTRAÎNEMENT PRIVÉ				Entraînement privé de la ville 12H À 12H45			
ZUMBA		17H30 À 18H30		17H30 À 18H30			
CARDI-VÉLO	18H30 À 19H15		16H30 À 17H15	19H À 20H	12H À 12H30		
FADOQ (1 JEUDI SUR 2)				13H30 À 14H30			
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE			17H30 À 18H				
ENTRAÎNEMENTS «HIIT-WORKOUTS»		19H À 19H45	19H À 19H45				19H À 19H45

RESPONSABLES DES ACTIVITÉS:

ENTRAÎNEMENTS VARIÉS : offert par Jezziane Duguay/ Facebook : cours en groupe-Fermont(Jezziane) FADOQ : louvachon@live.ca
CARDI-VÉLO : Maison d'aide et d'hébergement/ www.MAHF.ca ZUMBA/ ENTRAÎNEMENT PRIVÉ BOXE : clubdeboxechinois@gmail.com



VOUS VOULEZ DONNER UN COURS OU VOUS INFORMER SUR LE FONCTIONNEMENT POUR RÉSERVER UNE PLAGE HORAIRE?

CONTACTEZ LE SERVICE DES LOISIRS AU 418-287-5471

Avec l'arrivée du printemps, nous demandons à tous les usagers de ne pas utiliser les installations extérieures pour le moment afin de préserver leur état.

Merci de respecter les terrains de tennis et de soccer, la piste d'athlétisme, le terrain de baseball ainsi que le skatepark.

Une utilisation trop hâtive pourrait endommager les surfaces.

Votre collaboration est essentielle afin d'assurer leur qualité et la durabilité des infrastructures

Restez à l'affût des dernières mises à jour



Ville de Fermont

GYMNASE DE L'ÉCOLE

2025-2026

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
VOLLEYBALL 18H30 À 21H 1/2 GYMNASE	PICKLEBALL 19H À 21H 1/2 GYMNASE	BASKETBALL JEUNESSE (10 À 16 ANS) 18H À 19H30 GYMNASE COMPLET	VOLLEYBALL 18H30 À 21H 1/2 GYMNASE		GYMNASE LIBRE 13H30 À 15H GYMNASE COMPLET	GYMNASE LIBRE 9H15 À 10H30 GYMNASE COMPLET
BADMINTON 19H À 21H30 1/2 GYMNASE	BADMINTON 19H À 21H30 1/2 GYMNASE	DEK HOCKEY 19H30 À 21H30 GYMNASE COMPLET	BADMINTON 19H À 21H30 1/2 GYMNASE	PICKLEBALL 19H À 21H GYMNASE COMPLET	PICKLEBALL 19H À 21H GYMNASE COMPLET	SOCCER ADULTE 18H À 20H30 GYMNASE COMPLET
	DANSE 17H30 À 19H SALLE RYTHMIQUE	DANSE 18H15 À 20H15 SALLE RYTHMIQUE	DANSE 18H À 21H SALLE RYTHMIQUE			

CONTACTS *LES ACTIVITÉS SE DÉROULANT DANS LA SALLE RYTHMIQUE FONT PARTIE INTÉGRANTE DE LA PROGRAMMATION DU SERVICE DES LOISIRS ET NÉCESSITAIENT UNE INSCRIPTION.

SOCCER ADULTE- 581-231-0187 - LUDOVIC ALARIE
SOCCER JUNIOR- ELBLANCO9977@GMAIL.COM
BASKETBALL JEUNESSE-BERNDUPONT@LIVE.CA
VOLLEYBALL- FACEBOOK: FERMONT VOLLEYBALL
BADMINTON- FACEBOOK: BADMINTON FERMONT
PICKLEBALL-DAVID GODIN: PIERRE-A.PLOURDE@HOTMAIL.COM
DEK HOCKEY- FACEBOOK: DEK HOCKEY FERMONT

RÉSERVATIONS

POUR TOUTES AUTRES RÉSERVATIONS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LE SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES DU CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DU FER AU : (418)287-5491 POSTE:4300MARISOL.GRONDIN@CSSDUFER.GOUV.QC.CA



EN TOUTE SAISON, LES SENTIERS DES MONTS SEVERSON ET DU MONT DAVIAULT OFFRENT UN CADRE NATUREL EXCEPTIONNEL À DÉCOUVRIR. NOUS INVITONS LES VISITEURS À EN PROFITER PLEINEMENT, TOUT EN FAISANT PREUVE DE PRUDENCE LORS DES DÉPLACEMENTS ET EN RAPPORTANT VOS DÉCHETS AFIN DE CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DE CES MILIEUX.



Service des loisirs et de la culture

INSCRIPTION SOIRÉE POKÉ BOWL

Cuisinons ensemble

Envie de cuisiner tout en t'amusant, c'est l'activité qu'il te faut!

De 17H00 À 19H00
au Chalet de Service

Activité pour les adultes seulement
Coût: 25\$



Inscription sur Accès cité loisirs
Pour info : 418-287-5471

3 JUIN

Le croque-livre a faim de livres



Situé dans le mur-écran,
près des estrades de la piscine

Prochaines dates du tournoi :

15 AU 20 JUIN 2026

Tournoi de balle



DOMINIC BISSON 7

MAISON DES JEUNES



LUNDI					
MARDI					18h30 à 21h30
MERCREDI	DÎNER	11h30 à 12h30 <i>(inscription obligatoire)</i>	15h30 à 17h00	18h30 à 21h30	
JEUDI			15h30 à 17h00	19h00 à 22h00	
VENDREDI	DÎNER	11h30 à 12h30 <i>(inscription obligatoire)</i>	15h30 à 17h00	19h00 à 22h00	
SAMEDI				19h00 à 22h00	
DIMANCHE				18h30 à 21h30	

Maison des jeunes Alpha

mdjalpha@villedeferfmont.qc.ca Informations: 418-287-5473

NOUVEAUTÉS ROMANS

LA GRINGA.....MARIE-SARAH BOUCHARD
LA MÈRE DES LARVES.....MAUDE JARRY
L'AVEZ-VOUS VUE ?.....CATHERINE MCKENZIE
POUDRE À DANSER.....STÉPHANE LAFLEUR
LA CAPITALE DES RÊVES.....HEATHER O'NEILL

DOCUMENTAIRES

GRAND TRAITÉ DU CHOCOLATMIREILLE GAYET
LE POTAGER ABONDANT.....DANY BOUCHARD
SANTÉ DU FOIE : 21 JOURS DE MENUS.....ÉLISABETH CERQUEIRA
DANS LA TÊTE DE SHERLOCK HOLMES (BD).....CYRIL LIERON
LE CHANTIER DE L'ESPOIR (BD).....DIDIER ALCANTE

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

31 MAI

LUNDI			
MARDI	9h00 à 11h30	13h30 à 16h30	18h30 à 20h30
MERCREDI		13h30 à 16h30	18h30 à 20h30
JEUDI	9h00 à 11h30	13h30 à 16h30	
VENDREDI		13h30 à 16h30	
SAMEDI		13h30 à 16h30	
DIMANCHE	9h00 à 11h30	13h30 à 16h30	



À GO, on lit!

Infos : 418 287-3227 Bibliothèque publique de Ferfont biblio@villedeferfmont.qc.ca

TU NE SAIS PAS QUOI LIRE ? FAIS LE TEST :

À GO, ON LIT!



DÉCOUVRE TON TYPE DE LECTURE ET UNE SÉLECTION DE TITRES CORRESPONDANT À LA BIBLIOTHÈQUE !



- ÉPIQUE
- NOUVEAU
- ROMAN
- ÉPIQUE
- MAINS NOUVEAU
- BIEN-ÊTRE

COORDONNÉES

www.villedeferfmont.qc.ca

418-287-5471

Ville de Ferfont

CASSE-CROÛTE DE L'ARÉNA DU NORD

LUNDI	
MARDI	16H À 21H
MERCREDI	11H À 21H
JEUDI	11H À 21H
VENDREDI	11H À 21H
SAMEDI	11H À 21H
DIMANCHE	11H À 21H



PALMARÈS DES PIRES ROUTES 2026

La route 389 poursuit son triste record

La route 389 qui a fait partie du palmarès des 10 pires routes du Québec de CAA-Québec à quatre reprises depuis un peu plus d'une décennie, soit depuis que ce classement existe en 2015, avait remporté ce titre peu enviable pour la dernière fois en mai 2024. Elle se démarque à nouveau pour la onzième édition de la campagne annuelle panquébécoise « Les pires routes » qui s'est déroulée du 18 mars au 13 avril 2026. Elle a été désignée cette fois-ci dans le palmarès régional en tant que pire route de la Côte-Nord.



Sur la photo, la pancarte qui indique l'état de la route 389 à l'intersection avec le boulevard Jean-Claude Ménard qui mène à Fermont.

ÉRIC CYR

La route 389 qui culmine au sommet de la Côte-Nord pour son état lamentable dans le cadre de ce concours ludique a auparavant occupé la cinquième place de cette liste pour l'ensemble du Québec lors du premier sondage en 2015 et durant deux années consécutives en 2018, où elle se plaçait en cinquième position québécoise et en 2019, où elle se retrouvait au sixième rang national. Cette nouvelle reconnaissance péjorative lui est accordée, cette fois-ci à l'échelon régional, où la 389 se classe première dans le « palmarès des pires routes par région » pour deux tronçons de route soit l'un pour le secteur de Baie-Comeau et l'autre pour celui de Fermont, en raison de leurs chaussées dégradées et de leurs conditions difficiles. Cette distinction lui confère donc encore une fois

le titre de pire lien routier du territoire nord-côtier de l'année pour cette nouvelle consultation populaire auprès des usagers de la route qui pouvaient signaler leur pire route québécoise sur le portail de CAA-Québec, un prix citron qu'elle avait déjà obtenu en 2024.

Le processus de sélection qui repose entièrement sur la participation du public reflète les expériences et les frustrations que vivent au quotidien les utilisateurs du réseau routier québécois qui ont voté en ligne pour la route qui les irrite le plus sur le site internet piresroutes.com et qui ont déterminé cette attribution confirmée par le résultat du scrutin.

À part la 389, la seule autre route nord-côtère à avoir fait partie des routes les moins reluisantes pour le Québec est le boulevard Laure à Sept-Îles en 2015.

Hommage aux papas

Le Trail d'Union
DU NORD
Votre journal local depuis 1983 !

Écrivez-nous un court message (environ 60 mots) disant pourquoi votre père ou le père de vos enfants est un super papa!

Avec une photo et son nom si vous le souhaitez (haute résolution).

Nous produirons une page hommage pour l'occasion de la fête des Pères dans l'édition du 9 juin prochain.



Délais :
Au plus tard le 28 mai
À l'attention de :
Lynda
à journaltdn@gmail.com

ROUGE POMPIER

Une foule en feu



Les deux membres de la formation rock Rouge Pompier ont offert un bon moment aux spectateurs venus entendre leur musique.



Le groupe local NorthStorm a assuré la première partie du spectacle.

Un public enthousiaste a assisté au spectacle de Rouge Pompier à la Salle Aurora, le 7 mai 2026. C'était la première apparition de la formation musicale québécoise à Fermont. Le groupe local NorthStorm a assuré avec brio l'introduction de l'interprétation artistique en présentant en exclusivité plusieurs nouvelles pièces de son répertoire francophone.

ÉRIC CYR

Aventuriers indomptables, les deux musiciens de Rouge Pompier se sont rendus jusqu'à Fermont après un très long périple routier incluant la route 389, le moyen le plus sûr d'arriver à destination dans les délais prévus, ce qui leur aura permis d'apposer des autocollants de leur groupe à des endroits stratégiques le long du trajet. Le duo formé en 2011 à Verdun par le guitariste et chanteur à la longue chevelure bleutée Jessy Fuchs (Jess Pompier) et le batteur Alexandre Portelance (Alex Pompier) a su communiquer avec l'auditoire à partir de la scène centrale qui était entourée de spectateurs envoûtés dansant allègrement sur leur musique entraînante en encerclant les artistes. Les deux membres fondateurs de Rouge Pompier, qui a produit cinq albums à ce jour, ont livré un son énergique aux influences punk et rock alternatif des années 1990 avec des paroles exclusivement en français. L'une des particularités de la paire de musiciens reconnus pour leur énergie brute et leurs performances uniques est de nommer tous ses albums d'après des acteurs hollywoodiens célèbres. Leurs pièces musicales originales s'inspirent entre autres d'anecdotes du quotidien et de la culture populaire.

Volet local

L'ensemble NorthStorm, composé d'Alain St-Pierre, à la voix et à la guitare électrique, Jean-Gabriel St-Pierre, à la voix et à la basse, et Benoît Michaud à la batterie (percussions), qui s'est fait connaître dans la région en remportant un prix lors du concours musical « Battle of the bands » lors du festival Iron Fest à Labrador City en 2024 et qui s'est produit dans le cadre du cinquantième anniversaire de la Ville de Fermont, a livré une performance très professionnelle en première partie de la représentation en dévoilant en primeur plusieurs de ses nouvelles créations francophones. Le trio fermontois a assuré une transition 'harmonieuse' avec la tête d'affiche. C'est le bassiste de NorthStorm, Jean-Gabriel St-Pierre, qui, après avoir vu une publication sur Facebook au sujet de leur venue à Fermont, a contacté le chanteur de Rouge Pompier, Jessy Fuchs, afin de lui proposer de faire la première du spectacle. Celui-ci a accepté à condition que le groupe fermontois présente pour l'occasion des compositions originales plutôt que des interprétations. Le défi a été relevé par Northstorm qui a aligné au grand bonheur des spectateurs six nouveaux titres de son cru : *Trop pour si peu*, *Fatigant*, *Demidov*, *Pleine lune*, *L'hiver à Fermont* et *389 Nord*.

PAGE

IRON CITY

22^e édition Bienvenue à tous!

DUATHLON

DUATHLON ANNUEL DE LABRADOR OUEST

VÉLO & COURSE À PIED

13 JUIN 2026 À 11 H Heure du Labrador

- Départ et arrivée au Club de ski Menihék
- Seul ou en équipe

Jeunes : 5 à 12 ans (vélo 4 km, course 2 km)
 Juniors : 13 à 17 ans (vélo 6 km, course 4 km)
 Adultes : 18 ans et plus (vélo 10 km, course 6 km)

À GAGNER!

Remise de médailles/Rafraîchissements
La route de Smokey Mountain sera FERMÉE pour l'évènement de 9 h 45 à 14 h 00

Adultes/juniors : 3 chances de remporter 100 \$ en argent comptant.

Jeunes : 1 vélo d'une valeur de 500 \$ gracieuseté de Distribution Allard.

Vous devez être sur place pour réclamer votre prix.

La route Smokey Mountain sera fermée de 10 h 45 à 14 h ou jusqu'à la fin de la course.

RÈGLEMENTS : • Vélos de montagne seulement • Pas de vélo de route
• Pas de passer sur les vélos • Pas d'enfant dans une remorque pour vélo.

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE À CETTE ADRESSE :

WWW.ZONE4.CA

Vous devez vous inscrire avant le 12 juin 2026 • 20 h

17 ANS ET MOINS : 15 \$ • 18 ANS ET PLUS : 30 \$

Téléphone : 709 944-5842 Visitez notre page Facebook

Courriel : menihék@crrstv.net

Informations municipales

Fermont

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT
5 JUIN 2026

HORAIRE ESTIVAL Services techniques



DU LUNDI AU JEUDI

De 6h30 à 11h30 et de 12h30 à 16h30

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE

Fermé

POUR TOUTE URGENCE, COMPOSEZ: 709-280-5425

ÉCOCENTRE

Heures d'ouverture

Du dimanche au mardi

Fermé

Du mercredi au samedi

De 7h à 11h30 et
de 12h30 à 16h30

GO
RECYCLE
2025

EXCELLENCE

Vous faites des travaux? Il est possible de louer un conteneur.
Contactez le 418-287-5433

CIRCULATION DANS LES PARCS

Selon le règlement 307, article 6.2, il est interdit de circuler dans un parc public en véhicule motorisé.

La promenade qui est située le long du mur-écran ainsi que les allées des venelles sont des zones prévues pour les piétons.

Par conséquent, ce secteur est considéré comme un parc.

Des aires de stationnements sont prévues au bout de chaque venelle.

AVIS AUX AUTOMOBILISTES

Attention ralentissez!

Dès que vous apercevez notre camion vacuum!

Nous procédons au dégel et au nettoyage de l'égout pluvial.

Il en va de votre sécurité ainsi que de celle de nos travailleurs.



AVIS AUX AUTOMOBILISTES

Restez vigilants!

Le passage du balai de rue peut entraîner la projection de résidus.

Nous invitons les automobilistes à collaborer en évitant de se stationner dans les rues.



ALLONS DROIT AU BUT

Le permis de conduire

La législation routière vise à promouvoir la sécurité routière en pénalisant les comportements dangereux tout en offrant des solutions adaptées pour permettre aux conducteurs de continuer à se déplacer sous certaines conditions. Cette chronique explore donc plus en détail les points d'inaptitude, la révocation du permis de conduire et le permis restreint, tous administrés par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Les points d'inaptitude

Le système de points d'inaptitude est conçu pour décourager les infractions routières en attribuant des points à chaque infraction. Le nombre de points peut varier d'un à plus de 30 en fonction de la gravité de l'infraction. Par exemple, l'infraction qui consiste à accélérer alors qu'une autre personne effectue un dépassement est sanctionnée par deux points, alors que l'action de s'agripper à un véhicule en mouvement ou être tiré ou poussé par un véhicule est sanctionnée par 12 points. Ces points sont inscrits au dossier de conduite du contrevenant dès sa déclaration de culpabilité, et y demeurent pendant deux ans. Le nombre de points d'inaptitude tolérés dépend du type de permis et de l'âge du conducteur, variant de 4 à 15 points. Toutefois, l'accumulation de points d'inaptitude a une incidence sur la contribution d'assurance exigée lors du renouvellement d'un permis de conduire.

La révocation du permis

Lorsque le seuil de points d'inaptitude est atteint ou dépassé, la SAAQ vous avise par écrit que votre permis de conduire est alors révoqué. Cela signifie que celui-ci est annulé et que vous n'avez plus le droit de conduire. Si vous n'avez jamais été titulaire d'un permis et que vous accumulez quatre points d'inaptitude ou plus à votre dossier, la SAAQ vous informe alors par écrit que votre droit d'obtenir un permis est suspendu. Cela signifie que vous ne pouvez pas obtenir un permis durant ce délai. La durée de ces sanctions est généralement de 3, 6 ou 12 mois selon le type de permis, le nombre de points accumulés et la durée de la plus récente sanction imposée au cours

des deux dernières années. S'il est pris en train de conduire durant cette période, le conducteur peut faire face à des sanctions supplémentaires, notamment une amende de 600 \$ à 2 000 \$ et une saisie de véhicule pendant 30 jours. Il faut attendre la fin de la période de sanction et réussir un examen de réinsertion pour obtenir à nouveau un permis.

Le permis restreint

Dans certains cas, un conducteur dont le permis a été révoqué peut demander un permis restreint. C'est le cas si vous êtes titulaire d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire et qu'il s'agit de votre

première révocation en deux ans. Cependant, le permis restreint lié à l'accumulation de points d'inaptitude vous permet uniquement de conduire dans le cadre de votre travail principal. Pour l'obtenir, vous devez présenter une demande d'ordonnance à un juge de la Cour du Québec de votre district judiciaire, lui démontrer lors de l'audience qu'il est essentiel pour vous de conduire un véhicule pour exercer votre travail principal, puis vous rendre avec cette ordonnance à un point de service de la SAAQ afin d'obtenir un tel permis.

*Maître Gabriel Gélinas
Info Justice Côte-Nord*

CHRONIQUEURS RECHERCHÉS

Nous faisons appel à des chroniqueurs et à des chroniqueuses bénévoles afin de diversifier le contenu du journal Le Trait d'union du Nord au bénéfice de nos lecteurs. Être animé d'une passion, aimer informer, partager, renseigner et écrire. Voilà tout ce que ça prend pour rédiger une chronique qui pourrait paraître dans notre publication de presse écrite. Soyez inspirants en rédigeant un court texte (500 mots maximum) sur un sujet que vous maîtrisez. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos chroniques avec une image représentative en haute résolution à : redactionfermont@gmail.com.



Source : Freepik

OFFRE D'EMPLOI

Le journal *Le Trait d'union du Nord* est à la recherche d'une personne pour combler le poste de **JOURNALISTE ÉTUDIANT**

*Le Trait d'union
DU NORD*



TÂCHES :

- Couvrir les événements d'intérêt public tels les actualités locales et régionales, les activités et réalisations des organismes locaux (travail de jour et de soir selon les événements).
- Rédiger des articles et communiqués d'intérêt public.
- Réaliser des entrevues mettant en valeur des personnalités du milieu ou autres.
- Entretien hebdomadaire d'un parc.
- Autres tâches connexes.

DURÉE DE L'EMPLOI :

7 semaines à raison de 30 heures par semaine.

L'entrée en fonction se fera le **lundi 22 juin** pour se terminer le **vendredi 7 août 2026**. Cet emploi peut être combiné à un autre emploi d'été du candidat.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur candidature **rapidement**.

Par la poste : Journal Le Trait d'union du Nord
50, rue le Carrefour, local 159
Fermont (Québec) G0G 1J0

Par courriel : info.journaltdn@gmail.com

Pour informations : Louise Vachon 581 231-0139

CPE LE MUR-MÛR

Dans les coulisses de l'attribution des places

Chers parents et citoyens de la communauté de Fermont, le Conseil d'administration (CA) du Centre de la petite enfance (CPE) Le Mur-mûr est fier d'inaugurer une série de chroniques ponctuelles. Notre objectif est d'ouvrir les portes de notre milieu de vie, d'expliquer le fonctionnement d'un CPE, de partager nos projets inspirants et de faire rayonner le travail exceptionnel de nos éducatrices. On nous pose souvent la question : « Comment sont choisies les familles qui obtiennent une place ? » Contrairement à la croyance populaire, ce n'est pas simple. C'est un casse-tête logistique régi par des règles ministérielles et des réalités propres à notre ville.

Porte d'entrée

Le nouveau portail d'inscription aux services de garde est la référence officielle. Vous y trouverez toute l'information sur la procédure d'admission. Toutefois, chaque CPE possède sa propre politique d'admission, validée par son CA, pour répondre aux besoins de sa collectivité. Au CPE Le Mur-mûr, nous priorisons :

- 1) les enfants ou petits-enfants du personnel.
- 2) la fratrie.
- 3) les enfants des parents employés d'ArcelorMittal.
- 4) l'ordre chronologique d'inscription sur la liste d'attente en respectant les ratios d'âge.

Défi de la pyramide des âges

L'attribution d'une place dépend avant tout de l'âge de l'enfant. Le ministère de la Famille impose des ratios stricts pour assurer la sécurité et la qualité éducative :

- Pouponnière (0-17 mois) : une éducatrice pour cinq poupons.
- Multiâge (18 mois et +) : une éducatrice pour huit ou dix enfants selon l'âge.

Lorsqu'un grand de quatre ou cinq ans part pour l'école en août, cela libère une place. Mais attention, si ce départ laisse une place dans un groupe de 4-5 ans, nous ne pouvons pas nécessairement y intégrer un bébé de 10 mois ou même un enfant plus âgé.

Et c'est là que le défi devient complexe.

Pourquoi est-ce si difficile de former des groupes ?

Créer un groupe c'est comme faire un casse-tête de 100 morceaux auquel il manque des pièces. Plusieurs facteurs freinent parfois l'entrée de nouveaux enfants :

- La transition annuelle : le mouvement massif se fait en une seule fois, à la fin de l'été.

Entre-temps, si une famille part en cours d'année, il faut trouver un enfant du même âge exact pour ne pas briser l'équilibre du groupe et respecter les ratios légaux.

- Un trop grand nombre de poupons sur la liste : il n'y a que trois pouponnières au CPE le Mur-mûr, ce qui est déjà beaucoup pour une seule installation. Celles-ci nous permettent d'accueillir 15 enfants de 0-17 mois.

Si 25 poupons sont sur la liste d'attente, peut-être que seulement sept ou huit auront une place en septembre, car plusieurs poupons déjà admis n'auront pas atteint leurs 17 mois.

- La petite transition de janvier : pour remplir nos groupes au maximum de leur capacité, nous devons la plupart du temps attendre, car il y a souvent plus d'enfants en bas âge que d'enfants de trois à cinq ans.



Les groupes des 4 à 5 ans peuvent accueillir davantage d'enfants (10), mais le départ massif vers l'école laisse des places vacantes qui seront comblées dès que des enfants plus jeunes auront quatre ans, ce qui fait que les plus âgés de chaque local doivent souvent changer de groupe en milieu d'année pour nous permettre d'être au maximum de la capacité.

- La pénurie de main-d'œuvre : même si nous avons des locaux disponibles, nous ne pouvons créer un groupe que si nous avons une éducatrice. Sans personnel, le local reste malheureusement vide.

L'occupation des places dicte notre budget

Le financement est lié à l'occupation. Le ministère de la Famille finance les CPE en grande partie selon le nombre d'enfants présents chaque jour. Si plusieurs places restent vacantes durant une période, nous recevons moins de subventions, alors que nos frais fixes (alimentation, chauffage, loyer, salaires) demeurent les mêmes. Une gestion rigoureuse de la liste d'attente est donc vitale pour assurer la santé financière de notre installation.

Impact des absences

Le taux de présence influence aussi notre gestion quotidienne. Nos budgets pour l'alimentation et le matériel pédagogique sont basés sur les enfants attendus. Lorsqu'un enfant est inscrit, mais ne se présente pas (sans que nous

ayons été prévenus), cela engendre des pertes financières et un gaspillage de ressources qui auraient pu être investies ailleurs pour le bien-être des tout-petits. Donc, si nous avons de la difficulté à former un groupe à cause des ratios d'âge ou du manque de personnel, le taux d'occupation baisse et notre budget diminue.

Partenariat nécessaire

Nous comprenons l'impatience des parents en attente. Sachez que chaque place vacante est une priorité absolue pour nous, car nous avons à cœur de soutenir les familles de Fermont. C'est pourquoi nous avons ouvert l'installation temporaire à l'automne 2025 afin de pouvoir accueillir 21 enfants additionnels. Votre collaboration, notamment en mettant à jour votre dossier sur le nouveau portail, est essentielle pour nous aider à combler les besoins le plus rapidement possible.

Le CPE le Mur-mûr possède aussi un bureau coordonnateur (BC) qui permet d'offrir 50 places supplémentaires à l'extérieur des murs du CPE. Deux garderies en milieu familial sont actuellement liées au BC. Si vous êtes un employeur qui souhaiterait ouvrir une garderie dans ses installations pour en faire profiter ses employés, vous pouvez nous contacter pour davantage d'informations.

Jeanne Tremblay Gravel
Présidente par intérim du CA du CPE le Mur-mûr

Préservons
nos journaux,
préservons nos
communautés

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



HOCKEY SUR GLACE

Le Canadien de Montréal, une légende du sport nord-américain

Le mythique club de hockey les Canadiens de Montréal demeure l'équipe la plus titrée de la Ligue nationale de hockey (LNH) et l'une des formations les plus emblématiques de ce sport. Fondé en 1909, avant la création officielle de la ligue en 1917, le club montréalais a marqué l'histoire du hockey par ses dynasties, ses exploits, et les nombreuses vedettes qui ont porté l'uniforme bleu-blanc-rouge. Créée à l'origine pour représenter la communauté francophone de Montréal, l'équipe devient rapidement un symbole identitaire à l'époque où ce nom faisait référence aux Canadiens français. Le Tricolore dispute son premier match en janvier 1910 et remporte sa première coupe Stanley en 1916. Depuis, Le Canadien a accumulé un total record de 24 conquêtes du prestigieux trophée, un sommet inégalé dans la LNH.

ÉRIC CYR

Parmi les premières grandes vedettes ayant évolué au sein du club figurent Howie Morenz, considéré comme l'un des meilleurs hockeyeurs de l'ère précédant la Seconde Guerre mondiale, ainsi que Georges Vézina, dont le nom est aujourd'hui associé au trophée remis annuellement au meilleur gardien de but de la LNH. Les années 1940 marquent l'arrivée du légendaire Maurice Richard, surnommé « le Rocket », premier joueur de l'histoire de la ligue à atteindre le plateau des 50 buts en 50 matchs. Son intensité, son talent offensif et son importance sociale au Québec en font une figure historique majeure.

Le Canadien connaît ensuite une période de domination exceptionnelle durant les années 1950 grâce à une équipe regroupant Jean Béliveau, Doug Harvey, Henri Richard, et le gardien Jacques Plante qui a inventé le masque protecteur à la suite d'une grave blessure

au visage. Sous la direction de l'entraîneur Toe Blake, Montréal remporte cinq coupes Stanley consécutives de 1956 à 1960, un exploit sans nul pareil à ce jour.

Les années 1970 constituent un autre moment glorieux pour l'organisation sportive. Guidé par l'entraîneur Scotty Bowman et mené par des joueurs vedettes comme Guy Lafleur, Larry Robinson, et le gardien Ken Dryden, le Canadien domine la ligue avec quatre championnats de suite de 1976 à 1979. Le style offensif spectaculaire du fameux numéro 10 surnommé le « démon blond », et la solidité défensive du club marquent profondément cette nouvelle ère. Le club remporte ensuite deux autres coupes Stanley, en 1986 et en 1993, notamment grâce aux performances remarquables du gardien Patrick Roy. La conquête de 1993 demeure la plus récente coupe Stanley remportée par une équipe canadienne.

Au fil des décennies, les Canadiens ont également



contribué à façonner la culture populaire québécoise. Le Forum de Montréal, ancien domicile de l'équipe, est devenu un lieu mythique avant le déménagement au Centre Bell en 1996. Le célèbre logo « CH », les chandails des vedettes retirés et les grandes rivalités contre les Maple Leafs de Toronto, les Bruins de Boston et les Nordiques de Québec font

partie intégrante de l'héritage du club.

Plus qu'une simple équipe sportive, les Canadiens représentent pour plusieurs générations un véritable symbole de fierté, d'histoire et de passion collective. Malgré les hauts et les bas des dernières années, la riche tradition du club montréalais continue d'alimenter

l'imaginaire des amateurs de hockey partout au Québec, en Amérique du Nord et dans le monde.

Au moment de mettre sous presse, les Canadiens s'enlignaient vers les demies finales de la coupe Stanley contre les Hurricanes de la Caroline.



Ouvert 24 h/24
7 jours/7 pour les abonnés

Tempo Danse 2.0

Plus de 70 danseurs et danseuses ont foulé la scène de l'auditorium Alain-Frappier à l'occasion du spectacle annuel de la troupe de danse Tempo Danse de Fermont qui a été présenté devant une salle comble, le 16 mai dernier. L'aventure de Tempo Danse a commencé en 2017 grâce à l'enseignante en danse, Roxanne Tardif, qui souhaitait transmettre sa passion aux jeunes et de leur permettre de s'épanouir dans cette discipline. Pour cette neuvième édition, celle qui a repris le flambeau de Mme Tardif, Dylanne Lanouette, s'est de nouveau associée à elle cette année, afin d'offrir au public un spectacle coloré, dynamique et d'une grande qualité artistique.

Les groupes Tempo bleu, mauve, rose, rouge, turquoise et vert ont livré des prestations remarquées en interprétant des chorégraphies sur des succès musicaux tels que *Crazy in Love*, *Dynamite*, *Baby*, *Golden Pray*, *Barbie Girl*, *Love Generation*, *Timber* et bien d'autres. L'animation de l'événement a été assurée par Karl Gagné Côté, tandis que la technique était prise en charge par les techniciens du comité de spectacle, Dany et Megan Dionne.

Les organisateurs ont tenu à souligner la contribution des enseignantes, dont le travail inclut le choix des chorégraphies, des costumes, des musiques, et les heures de répétition. Ils remercient également les partenaires, notamment la Ville de Fermont, ainsi que le public, dont les applaudissements ont témoigné de l'importance accordée à la jeunesse et à ses réalisations.

L. V.





Source : Kathleen Dubé

■ Centre de prévention du suicide : 1 866-APPELLE (277-3553)

■ Info Justice Côte-Nord

Téléphone : 581 826-0088 • Sans frais : 1 844 960-7483
cotenord@info-justice.ca • www.info-justice.ca

■ Drogue aide et référence : 1 800 265-2626

www.drogue-aiderreference.qc.ca

■ Problèmes de jeu? : 1 800 461-0140 ou 1 866 SOS JEUX (767-5389)

■ Joueurs anonymes (JA) : 418 871-0131

■ Alcooliques anonymes (AA) : 1 866 376-6279 www.aa-quebec.org
(réunions à Fermont au 2, Venelle 11, les mardis à 19 h 30, tél. : 819 592-7007)■ Narcotiques anonymes (NA) : 1 855-lignena (1 855 544-6362)
www.naquebec.org (réunions à Fermont au 2, venelle 11, les vendredis à 19h30)■ Vous désirez cesser de fumer? : 1 866-J'ARRETE (527-7383)
www.jarrete.qc.ca

■ Ligne aide abus aînés : 1 888 489-2287 www.aideabusaines.ca

■ Maison d'aide et d'hébergement de Fermont :
1 844 901-4625 Urgence : 418 287-5896 24/7

■ S.O.S. Violence conjugale : 1 800 363-9010

■ CALACS : 1 800 563-0443 • www.lumiereboreale.qc.ca
Les agressions sexuelles, c'est non.

■ Protection de la jeunesse (DPJ) : 1 800 463-8547

■ Assistance parents : 1 800 361-5085 • www.ligneparents.com
24 h/24, 7j/7

■ Tel-Jeunes : 1 800 263-2266 • www.teljeunes.com • Texto : 1 514 600-1002

■ Jeunesse, j'écoute : 1 800 668-6868 • www.jeunessejecoute.ca

■ Interligne : 1 888 505-1010 • www.gaiecoute.org

■ Info Santé et intervention de crise : 811

■ Situation d'urgence : 911 ■ Centre antipoison : 1 800 463-5060

■ Espace finances : 418 835-6633 ou 1 877-835-6633 • acef@acefrsq.com

■ Maltraitance animale : (Dénonciation 24/24) : 1 844 ANIMAUX
(1 844 264-6289)

■ Cancer Fermont : 709 280-7557, 418 860-7299

■ Eki-lib santé (anorexie, boulimie) : 1 877 968-3960

■ Faune, chasse et pêche (renseignements et certificat du
chasseur) : 1 866 248-6936■ S.O.S. Braconnage (protection faune, habitats et milieu
naturel) : 1 800 463-2191

■ Services Québec 1 877 644-4545

www.servicesquebec.gouv.qc.ca
Portail régional Côte-Nord - www.cotenord.gouv.qc.ca

■ Transports Québec : 511 (#0511 pour abonnés cellulaires)
www.inforoutiere.qc.ca

■ Société des traversiers du Québec :

Information pour tous les points de service : 1 877 787-7483



Centre de prévention du suicide Côte-Nord. Les personnes en détresse et leurs proches peuvent joindre en tout temps le **1 866 APPELLE (277-3553)**. Un intervenant qualifié répondra à vos questions et vous offrira de l'aide. Site Internet : www.preventionsuicidecotenord.ca

Cancer Fermont propose aux Fermontois(es) atteints du cancer et à leurs familles des moments de détente et de repos. Nous pouvons vous aider financièrement et vous accompagner durant cette épreuve difficile en vous offrant un répit. **Services flexibles et gratuits** adaptés à vos besoins pendant et après les traitements. Site internet : cancerfermont.com. Pour de plus amples informations, contactez Denis Grenier au 709 280-7557 ou Caroline Boudreau au 418 287-5831.

■ Maison d'aide et d'hébergement de Fermont. Tél. 1 844 901-4625.

Réunions ouvertes du groupe « Amitié » des **Alcooliques Anonymes (AA)** à Fermont au 2, venelle 11 au 2e étage, les mardis à 19 h 30.

Réunions du groupe « Retrouver le Nord » des **Narcotiques Anonymes (NA)** à Fermont au 2, venelle 11 au 2e étage, les vendredis à 19 h 30.

Info Justice Côte-Nord. Service gratuit d'information juridique dont la mission est de promouvoir l'accès à la justice en offrant des services d'information, d'orientation et de soutien aux citoyens. Courriel : cotenord@infojustice.ca. Téléphone : 581 826-0088.

Devenez membre de la **bibliothèque publique de Fermont** (porte extérieure à gauche de l'entrée principale de l'école). Votre carte d'abonnement gratuite vous permettra d'**emprunter des livres et des films** DVD et Blu-ray. Choisissez parmi des classiques de la bande dessinée, de la littérature et du cinéma, des documentaires, des feuilletons télévisés et des films pour enfants. Tél. 418 287-3227.

Donner au suivant. Vous ne savez plus quoi faire de vos vêtements usagés pour enfants et adultes, jeux, jouets, livres, casse-tête, vaisselle, bibelots et menus objets? Apportez-les à la friperie **La Brocante!** S.V.P. le linge doit être propre et en bon état. L'installation est adjacente à la pharmacie. Ouvert du mardi au jeudi de 13 h 30 à 16 h 30. Dons de sacs réutilisables et de contenants en plastique (bacs) avec couvercles acceptés.

■ Club de marche.

Un groupe local de marcheurs se rencontre tous les mercredis à 18 h 30 au chalet de services à côté

de la patinoire extérieure avant d'entreprendre une marche dans des rues de Fermont. Bienvenue à tous.

Cours de poterie au tour ou de moulage. Pour information et inscriptions, contacter Louise Vachon au 581 231-0139.

La paroisse catholique La Résurrection de Fermont. Célébration de la parole avec communion, le dimanche à 10 h. Pour informations, contacter Micheline Lepage au 581 231-0550 ou laisser un message sur la boîte vocale du presbytère au 418 287-5506.

L'Association francophone du Labrador (AFL). Pour plus de renseignements sur les activités offertes, composez le 709 944-6600 ou visitez la page Facebook AFLTNL.

Vous recherchez un transport ou vous en avez un à offrir? Rejoignez les groupes Facebook Transport Fermont 389 et Transport 389, pour la route 389 et au-delà.

Numéro à composer pour le service d'**urgences 911** avec un **téléphone satellite : 418 724-0171**. Valide pour le territoire de **Fermont** et la totalité de la **route nationale 389**. Le réseau cellulaire ne fonctionne pas le long de cet axe routier.

Coordonnées :

• Administration

Katy Ferlatte - info.journaltdn@gmail.com Tél. au bureau : 1 866 669-3655

• Publicités

Lynda Raiche - journaltdn@gmail.com (cell. : 418 732-5277)

• Rédaction

Éric Cyr - redactionfermont@gmail.com (cell. : 819 592-7007)

ou au bureau : 1 866 669-3655

Rédacteur en chef et journaliste :

Éric Cyr

Adjointe administrative :

Katy Ferlatte

Graphiste et conseillère en

publicité :

Lynda Raiche

Merci aux collaborateurs :

- Me Gabriel Gélinas
- Jeanne Tremblay Gravel
- Kathleen Dubé
- Les éditions nouvelles

Révisseurs :

Pascale Castilloux, Louise Vachon.

50, rue le Carrefour, local 159

Fermont (Québec) G0G 1J0

NOUVEAU Tél. : 1 866 669-3655

Courriel : info.journaltdn@gmail.com

Le *Trait d'union du Nord* paraît tous les deux mardis, la date de tombée est le lundi de la semaine précédant la parution. Toute reproduction est permise à condition d'en citer la source. Cependant, le matériel graphique et publicitaire est la propriété du *Trait d'union du Nord* et ne peut être utilisé sans consentement. Les articles sont sous la responsabilité de leur signataire, n'engagent en rien le journal et ne représentent pas l'opinion du *Trait d'union du Nord*, à moins qu'il en soit fait mention. Ce média de presse écrite est membre de l'AMECCQ.

Le
Trait d'union
DU NORD

www.journaltdn.ca

Conseil d'administration :

Présidente : Louise Vachon

Vice-président : Guy Simard

Administrateurs : Francine Marcoux

Marc Labelle

Guy Romain Kouam

Imprimé par : Journal de Québec

Tirage : 1700 copies

Distribué à : - Fermont - Manic-5

(Version papier) - Schefferville

- Labrador City

- Wabush

(Version numérique) - Aux abonnés partout au Québec

Prochaine parution
9 juin 2026

Le
Trait d'union
DU NORD

Production du 25 au 29 mai
Tombée le lundi 1^{er} juin à 10 h

La tombée est la date à laquelle les publicités doivent être terminées.

*Retournez sur le terrain,
par nécessité ou par plaisir.
Avec FORD !*



Venez faire un essai !



Nous vous servons en français.

CAROL AUTOMOBILE LTD, 55, AVALON DRIVE, LABRADOR CITY

Téléphone : 709 944-2000